

ORDRE DU JOUR

Conseil communautaire du 4 Septembre 2018

- 01. - Procès-verbal de la séance du 19 juin 2018
- 02. - Compte-rendu des décisions du Président

I – Aménagement

- 03. - Action Coeur de Ville - Signature de la convention d'initialisation.
- 04. - Moratoire sur les surfaces commerciales et de restauration.
- 05. - Approbation des modifications des PLU de Mont de Marsan et de Saint Avit pour mise en compatibilité avec le nouveau Plan d'Exposition au Bruit.

II - Développement économique

- 06. - Règlement d'intervention en matière d'aides à l'immobilier d'entreprises.
- 07. - Aides à l'immobilier d'entreprises – Délégation de la compétence au profit du Département des Landes.

III – Affaires juridiques

- 08. -Modification des statuts communautaires : exercice de deux nouvelles compétences optionnelles « eau » et « assainissement des eaux usées».
- 09. - Création d'une régie intercommunale eau et assainissement

IV– Finances

- 10. - Régie des Eaux et assainissement : création budgets annexes au 1er janvier 2019
- 11. - Convention relative a la répartition des recettes issues des forfaits post stationnement
- 12. - Adhésion de Mont de Marsan Agglomération au CUSMa (club des utilisateurs des logiciels Sedit marianne)

VII - Ressources humaines

- 13. - Mise à jour du tableau des effectifs.
- 14. - Transformation de droit d'un Contrat à Durée Déterminée en Contrat à Durée Indéterminée.

Questions diverses